

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

**Nom du produit :** SILICOJELT  
**Référence :** 6016  
**Fournisseur :** ITW Produits Chimiques  
99 Quai du Docteur Dervaux  
92600 ASNIÈRES SUR SEINE  
Tel : 01.40.80.32.32.  
Fax : 01.40.80.32.30.

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59.

## 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Nature chimique :** Mélange de Polydiméthylsiloxane et silice  
**Composants contribuant aux dangers :** Néant

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Légèrement irritant pour les yeux. Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement sous réserve de respecter les recommandations du chapitre 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer.

Combustible. Formation possible de mélanges vapeur/air explosifs au dessus de 200°C.

Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon les critères C.E.E.

## 4. PREMIERS SECOURS

**En cas d'inhalation :** Non spécifiquement concerné.

**En cas de contact avec la peau :** Éliminer au maximum par essuyage (chiffon absorbant propre et doux). Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

**En cas de contact avec les yeux :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau , en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

**En cas d'ingestion :** Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne pas donner d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un spécialiste.

**Autres :** /

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés :** Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, poudres, eau pulvérisée

**Moyens d'extinction déconseillés :** Aucun. A notre connaissance, en cas d'incendie à proximité utiliser les agents d'extinction adaptés

**Dangers spécifiques :** Combustible. Sous l'action de la chaleur ou lors de la combustion :

- Dégagement de vapeurs toxiques et inflammables qui augmentent les dangers d'incendie / d'explosion.
- Dégagement de poussières dangereuses.

**Protection des intervenants :** Appareil de protection respiratoire isolant autonome

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :** Lunettes de protection

**Précautions pour l'environnement :** Pas de mesures spéciales / spécifiques

**Méthodes de nettoyage :** Recueillir le produit dans un récipient de secours convenablement étiqueté.

Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure. Absorber l'épandage avec du sable sec ou un absorbant sec inerte. Décontamination et lavage des sols avec un solvant auto émulsionnable approprié.

Puis laver à grande eau. Faire incinérer les matières imprégnées en installation autorisée.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation :** Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière

**Stockage :** Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière

**Condition de stockage recommandées :** Stable dans les conditions normales de stockage

**Matières incompatibles :** Oxydants puissants

## 8. CONTROLE DE L' EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques : /  
Paramètres de contrôles : /  
Protection individuelle : Fontaine oculaire  
respiratoire : /  
main : /  
yeux : Lunettes de protection  
peau et corps : /

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Solide  
Couleur : Translucide gris-clair  
Odeur : Nulle à infime  
pH pur : / dilué à % = /  
Masse volumique (à 25°C) : Env. 1010 kg / m<sup>3</sup>  
Point éclair : Inf. à 225°C. (coupe fermée selon norme AFNOR T 60103)  
Point/Intervalle d'ébullition : /  
Limites d'explosivité : /  
Solubilité : Dans les éthers  
Autres données : /

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable à température ambiante

Conditions à éviter : /

Matières à éviter : Oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux : Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : les vapeurs inflammables qui peuvent créer des dangers d'incendie ou d'explosion, des gaz toxiques (Oxyde de carbone CO + CO<sub>2</sub>), des poussières dangereuses.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL 50 pc (Rat) : inf. à 2000 mg / kg  
DL 50 po (Rat) : inf. à 5000 mg / kg

Effets locaux :

Non irritant par application cutanée chez l'homme.

(Résultat obtenu sur une formulation similaire)

(Travaux RP non publiés)

Les débris de matière peuvent provoquer une légère irritation des muqueuses oculaires par effet mécanique.

Effets spécifiques : Aucune donnée

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Bioaccumulation : Très peu bioaccumulable

Persistance / Biodégradabilité : Produit très peu biodégradable

Compartiment : Cible ultime du produit : sol et sédiments

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus du produit : Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières.

Destruction / Élimination : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Emballage souillés : Enlèvement mécanique des dépôts et des manières résiduels. Rinçable complet avec un solvant approprié. Confier les emballages soigneusement décontaminés à un récupérateur agréé.

Remarques : L'attention de l'utilisateur est attiré sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales relatives à l'élimination, le concernant

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Voies terrestres : fer / route R.T.M.D.R. A.R.D. R.I.D.

Classe, chiffre de l'énumération : /

N° d'identification : /

Assimilation : /

Voies maritimes (I.M.D.G.)

N° O.N.U. : /

Code page I.M.D.G. : /

Classe : /

Assimilation : /

Voies aériennes (O.A.C.I. / I.A.T.A.)

Classe : /

Assimilation : /

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Classification et étiquetage selon les directives C.E.E. (67/548/C.E.E. ou 88/379/C.E.E. modifiées).**

**Étiquetage** : Étiquetage obligatoire des préparations dangereuses (auto classification) : Non concerné

**Réglementation C.E.E.** : Tous les composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire TSCA

Les polymères ne sont pas concernés par l'inventaire EINECS.

Les monomères correspondants au(x) polymère(s) sont inscrit dans l'inventaire EINECS.

Tout les autres composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire EINECS.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Annule et remplace la fiche du : **26/03/96**

Des modifications ont été apportées aux paragraphes : 1

Cette fiche complète la fiche produit et d'informations techniques mais ne la remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances RELATIVES AU PRODUIT concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Une liste des principaux textes législatifs réglementaires peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquels il est seul responsable.

Date de révision : le 27/06/2000

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE